N.° 51. TOME I.er 1.ère ANNÉE JEUDI 3 MARS 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)
Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



— Varsovie, 3 *Mars*. M. le conseiller d'état Biernacki, siégeant dans la commission de l'Intérieur et des Cultes, et présidant le comité institué pour mettre en ordre les lois et réglements administratifs, a été nommé membre de cette commission, avec voix délibérative et jouissance des priviléges des directeurs de départements et le droit d'ancienneté dans le rang de membre, à partir du 30 Janv. (11 Fév.) 1839.

— Par un oukase, en date du 8 (20) Novembre dernier, le même conseiller d'état Biernacki a été nommé conseiller d'état actuel, en récompense du zèle exemplaire dont il a fait preuve, dans l'exercice des fonctions importantes à lui confiées.

PARTIE POLITIQUE.

— Paris, 21 *Février*. — La question de la non-ratification du traité, relatif au droit de visite, préoccupe fortement la presse parisienne. On lit à ce sujet dans la *Patrie*:

»Il paraît que de nouvelles complications vont encore accroître les embarras du ministère français. Nous tenons d'une source certaine, que M. le général Cass, ambassadeur des Etats-Unis, vient de déposer, entre les mains du ministre des affaires étrangères, une note officielle, dans laquelle il proteste énergiquement contre le traité. Parmi les documens importans, cités à l'appui de cette note, il en est un qui contient le relevé exact du commerce habituel, fait par les Etats-Unis dans les mers aujourd'hui partagées par les zônes. Il en résulte que les navires qui sont forcément appelés à les traverser, jaugent ensemble 828,583 tonneaux, ce qui donne, pour l'allée et le retour, un mouvement de 1,657,166 tonneaux.

La note ajoute que, plutôt que de renoncer à la liberté de son commerce, le gouvernement américain préférerait mille fois la guerre.

— Bien que toutes les feuilles légitimistes protestent avec beaucoup de chaleur contre la prétendue alliance des Carlistes avec les Christinos, dans le but d'opérer un soulèvement en Espagne, il n'en est pas moins positif que les partisans de Marie Christine se donnent beaucoup de mouvement, et qu'un assez grand nombre de généraux, qui ont combattu dans les rangs des troupes de D. Carlos, appartiennent maintenant à la phalange de l'ex-Reine-régente.

— Le général Bugeaud vient de

porter le dernier coup à la puissance d'Ab-del-kader, et de le contraindre de chercher un refuge sur les terres de Maroc. D'après les dernières nouvelles de l'Algérie, publiées par le gouvernement, le fort de Sebdon, ou la Frasna, à 10 lieues, sud, de Tlemecen, a été détruit de fond en comble, le 9. C'était la dernière place de la seconde ligne de l'Emir. Les Arabes, dans cette campagne, ont laissé en fuyant 14 pièces de canon, dont 7 avaient été fondues à Tlemecen. Quinze tribus ont fait leur soumission.

— Le journal légitimiste de Lyon assure que Cabréra n'a pas quitté cette ville, et ne songe même pas à s'en éloigner.

— Une lettre de Barcelone du 15 Février, reçue à Paris, annonce que le bruit courait dans la ville, que la junte de vigilance, dont les actes arbitraires ont eu, l'année dernière, tant de retentissement, allait se reconstituer sur les mêmes bases. Cette nouvelle mérite d'autant plus confirmation que d'autres lettres de Barcelone, en date du 16, ne font aucune mention de ce bruit.

— On lit dans la *Presse*: On se rappelle que le roi de Hollande avait renouvelé dernièrement sa prétention de souveraineté exclusive sur les bouches du Rhin, et qu'il avait, en conséquence, rendu une ordonnance d'après laquelle, — tous les bateaux à vapeur du Rhin auraient été obligés de se munir d'une permission temporaire de franchir ce fleuve sur le territoire hollandais. Nous apprenons de bonne source, que le roi de Prusse, avant de céder à l'invitation du roi de Hollande, de faire une visite à la cour de la Haye, a exigé et obtenu de M. Rochussen, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de Hollande, que cette puissance se désistât à jamais de toute prétention qui pourrait entraver la liberté de navigation sur le Rhin, liberté proclamée par le congrès de Vienne en faveur de toutes les nations.

— M. Caignez, doyen des auteurs dramatiques, est mort hier à Belleville, à l'âge de 86 ans. M. Caignez, malgré ses nombreux ouvrages, dont le plus populaire est le drame de *la Pie Voleuse*, est mort pauvre. Depuis plusieurs années il vivait d'une pension que lui faisait la société des auteurs dramatiques.

— Londres, 22 *Février*. — Dans les séances du 18 et du 21, la chambre des communes s'est occupée de l'amendement de M. Villiers, relativement à l'abolition complète du bill des céréales.

Plusieurs orateurs qui se sont prononcés pour un droit fixe, ont déclaré qu'ils ne pourraient point voter en faveur de la proposition de M. Villiers. Il est donc probable que cette proposition aura contre elle une majorité plus forte encore que celle qui a fait rejeter l'amendement de lord John Russell.

— Le 21, le ministre des affaires étrangères, comte d'Aberdeen, a annoncé, dans la chambre des lords, que les ratifications du traité relatif au droit de visite, avaient été échangées dans le département des affaires étrangères, de la part de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de la Grande-Bretagne. Le ministre a déclaré que le protocole était resté ouvert pour la France, qui n'avait point encore signé, mais qu'il ne pouvait préciser le moment où la ratification de cette dernière puissance arriverait. Sans entrer dans de longues explications sur les causes de ce retard, connues d'ailleurs, le comte d'Aberdeen a fait observer que les traités conclus en 1831 et 1833, entre la France et l'Angleterre, ne différaient de celui de 1841, qu'en ce que ce dernier donnait de l'extension aux zônes où le droit de visite pouvait s'exercer; que du reste ce refus de ratification de la

part de la France, n'infirmait en rien le traité conclu entre les quatre autres grandes puissances, et qu'il n'aurait d'autre conséquence que de restreindre, provisoirement pour la France, l'application du droit de visite dans les limites fixées pas les traités antérieurs.

— Mr. Vyon, graveur de la monnaie royale, a eu l'honneur de présenter à S. M. la Reine, l'empreinte du sceau qu'il vient de graver pour le nouvel évêché de Jérusalem. Ce sceau contient un écusson divisé en deux parties, dont la première porte les armoiries spéciales de l'évêché, qui sont composées des armes d'Angleterre et de Prusse, au dessous desquelles se trouve une colombe ayant dans son bec une branche d'olivier, et plus bas cette devise en hébreu: *Paix, paix sur Jérusalem*! La seconde partie de l'écusson contient les armoiries particulières de l'évêque actuel, savoir: un lion debout sur ses pattes de derrière, tenant avec celles de devant un drapeau où est inscrit en hébreu le mot *Judée*.

— L'Anglais Georges Bell, le véritable type de l'Anglais courant après les aventures, et connu par le rôle qu'il a joué dans l'affaire du *Vixen*, est mort le 28 Octobre dernier, dans une petite ville de l'Amérique centrale. De concert avec d'autres Anglais, il s'était permis une attaque à main armée contre les naturels du pays; fait prisonnier avec sa petite bande, il est mort par suite des ennuis de sa captivité.

— Bruxelles, 20 *Février*. — Un traité de commerce vient d'être conclu entre la Belgique et la Perse, et les ratifications respectives en ont même déjà été échangées. Ce traité est basé sur les stipulations des conventions de même nature, conclues entre la Russie, la Grande-Bretagne et la Perse; dorénavant un consul-général belge résidera à Tauris. — Il est à remarquer que la France et la Hollande, malgré toutes les peines qu'elles se sont données pour parvenir au même but, n'y ont pas encore réussi.

— Hambourg, 20 *Février*. — L'adoption de l'échelle mobile, proposée par sir Robert Peel, pour régler les droits d'importation sur les céréales étrangères, empêchera le commerce anglais de spéculer avec sécurité sur des blés qu'il irait acheter dans *des ports éloignés*, et ne lui permettra guère de fréquenter que les ports de Hambourg et de Danzig. — Les ports de l'Allemagne auront donc ainsi le privilége de fournir à l'Angleterre tout le blé dont elle aura besoin, tandis que le droit fixe de lord John Russel faciliterait des spéculations sur les céréales avec les ports de l'Amérique septentrionale et d'Odessa. (*Gazette de Hanovre*).

— Constantinople, 2 *Février*. — L'ambassadeur de la Grande-Bretagne, sir Strafford Canning, a eu, le 27, une audience du sultan et lui a remis ses lettres de créance. Dans le discours que cet ambassadeur a prononcé à cette occasion, on remarque un passage, où il exprime, au nom de son gouvernement, l'espoir que la Haute Porte fera preuve, dans toutes ses relations avec la Grèce, de la même modération qu'elle a montrée lors de la conclusion des traités de Juillet 1841. Quant au nouvel évêché protestant, à Jérusalem et en Syrie: »S. M. la Reine d'Angleterre, a dit sir Strafford Canning, espère que la Haute Porte lui accordera la même protection que celle dont jouissent les autres églises chrétiennes en Orient.»

— Sa Hautesse a répondu, qu'elle s'en remettait entièrement à l'impartialité de l'ambassadeur, pour que les intérêts de la Porte ne fussent pas sacrifiés à ceux de la Grèce. — »J'espère aussi, a-t-elle ajouté, que les dispositions amicales du nouvel ambassadeur de S. M. Britannique, ne différeront pas de celles que son pré-

décesseur a manifestées, en plus d'une occasion, et qu'il éprouvera pour notre personne les mêmes sentimens qui distinguaient si éminemment lord Ponsonby. Pour ce qui regarde la fondation du nouvel évêché chrétien, en cette occasion comme en toute autre, je m'attacherai à être agréable à la Reine de la Grande-Bretagne, en tant toutefois, que cela pourra s'accorder avec les mœurs et les usages sacrés du peuple Ottoman, et avec l'opinion de nos fidèles conseillers.»

— New-Yorck, 1 *Février*. — La plus grande alarme règne dans le commerce à New-Yorck, Boston, Baltimore et Philadelphie, par suite des faillites récentes de plusieurs banques de cette dernière ville. — Les banques ont fait un arrangement, aux termes duquel elles doivent mutuellement se prêter secours; mais cette convention n'a point rétabli la confiance publique, et les agents d'affaires, ainsi que les industriels de Philadelphie, sont en proie à la plus vive anxiété. D'après le *New-Yorck Herald*, la dette de l'état de Pensylvanie se monte à 35 millions de dollars.

Les Etats-Unis ont envoyé un ambassadeur extraordinaire à Mexico, pour réclamer l'extradition des citoyens américains qui avaient pris part à l'expédition du Texas contre Santa-Fe, et qui avaient été faits prisonniers. Le gouvernement des Etats-Unis a de plus adressé une note énergique à celui du Mexique, et demandé satisfaction pour la mort de trois de ces citoyens, qui ont été fusillés. On avait trouvé sur eux des papiers, prouvant qu'ils avaient eu le dessein de soulever une révolution dans le Mexique.

MESCELLANEA.

Varsovie 3 *Mars*.

La soirée musicale de M. Ricciardi a dû répondre hier à l'attente de ce *maëstro*; la réunion était complète, toute la *fashion* de Varsovie, s'y était donné rendez-vous et un cortége nombreux de *dilettanti* s'était empressée de venir entendre cette douce voix, dont les accents ne résonneront peut-être plus à nos oreilles.

Lors de son premier concert, M. Ricciardi avait chanté en grande partie des airs de bravoure, et nous avions pu croire que son organe manquait de cette flexibilité que demandent les morceaux légers, gracieux; nous nous trompions: les cadences ou trilles, les fioritures, les mélodies *mezza voce*, qu'il a exécutées hier soir, ont montré qu'il possède un talent plus complet. Le passage du *forte* au *piano* a été un peu pénible, mais n'accusons pas l'artiste. Quelle voix résisterait à l'influence de cette atmosphère humide dans la quelle nous vivons depuis quelques jours. Aux belles voix italiennes, il faut le beau ciel de l'Italie, comme à l'oiseau l'espace, au montagnard l'air libre de ses montagnes.

NECROLOGIE

Sont décédés, le 23 Fév: - M. Laurent Żywny, le nestor des maîtres de musique à Varsovie, à l'âge de 90 ans; Mme Julie Lewińska, née Zawadzka, à l'âge de 27 ans; Mme Thérèse Feress, née Ostrowska; M. Charles Jeromien.

ANAGRAMME.

J'ai six pieds; quand on les déplace,
J'offre au lecteur intelligent
Un moteur très-efficace,
Un terrassier, un mendiant.

Arrivées: MM. le Banquier Steinkeller, venant de Słupce; Rembieliński, de Lubartów; Bagniewski, venant d'Ostrołęka; Stanislas Alexandrowicz, venant de Constantynow; le comte Jean Zamojski, venant de Léopold; Valère Szymanowski, venant de Łubna; Dominique Dziwanowski, venant de Radom; Léopold Makomacki, venant de Trębaczew; André Zdulski, venant de Sokola-Góra; François Pusłowski, venant du Gouvernement de Grodno.

Départs: MM. le baron Rastawiecki, allant à Krasnystaw; Szydłowski, allant à Kałuszyn.

Grand-Théâtre. — *Mulat* (le Mulâtre).

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 5; — à 6 heures du soir: 3; — à minuit: 3; — ce matin à 6 heures: 1.